



Wallonie

Ville de SERAING

réf. Ville de SERAING : PP/2021/145

Commune de NEUPRE

Réf. Commune de NEUPRE : **Piste cyclable Seraing-Neupré**

## URBANISME

### AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le collège communal fait savoir que le fonctionnaire délégué est saisi-d'une demande de permis d'urbanisme de **la Province de Liège, rue Ernest Solvay 2 à 4000 LIÈGE, tendant à créer une piste cyclable sur des terrains situés rue des Nations Unies et route de Rotheux à 4100 SERAING et route de Seraing à 4120 NEUPRÉ**

L'enquête publique **prévue du 17 novembre 2021 au 17 décembre 2021 inclus** est réalisée en vertu de l'article - **D.IV.40 al 2 - R.IV.40-1. §1, 6 – R.IV.40-1 § 1.7** - du Code du Développement Territorial, à savoir : **Le projet s'implante partiellement en zone forestière au plan de secteur de Liège, il sera situé dans un site classé et implique une modification de voirie.**

Pour la Ville de SERAING, le dossier peut être consulté uniquement sur rendez-vous durant la période d'enquête à l'adresse suivante : place Kuborn 5 à 4100 Seraing auprès de Fabrizio BENNARDO, par tél.: 04/330.86.33, par mail : [f.bennardo@seraing.be](mailto:f.bennardo@seraing.be) , les Mardi de 7h45 à 11h45 et de 13h00 à 16h30, Jeudi de 7h45 à 11h45 (de 17h00 à 20h00 sur rendez-vous pris minimum 24h à l'avance), et Vendredi de 7h45 à 11h45.

Les réclamations et observations écrites, portant la mention de référence : « **Réclamation dossier n°PP/2021/145** » sont à adresser au collège communal, par courrier ordinaire à l'adresse suivante : **Collège Communal, Place Communal 8 à 4100 SERAING**, par courrier électronique à l'adresse suivante : [urbanisme@seraing.be](mailto:urbanisme@seraing.be) ou à déposer à Fabrizio BENNARDO, place Kuborn 5 à 4100 SERAING.

L'enveloppe ou le courrier électronique portera la mention : « **Réclamation dossier n°PP/2021/145** ».

L'agent communal chargé de donner des explications sur le projet est Fabrizio BENNARDO dont le bureau se trouve à place Kuborn 5 à 4100 SERAING.

**Pour la Commune de Neupré, le dossier peut être consulté au service Cadre de vie durant les jours ouvrables de la période d'enquête rue Duchêne, 30 à 4120 Neupré du lundi au vendredi de 8 h à 12 h, le mercredi de 13h à 16h ou le jeudi jusqu'à 20 h sur rendez-vous pris au plus tard 24 heures à l'avance au 04.372.99.83. Des explications techniques sur le projet peuvent être obtenues auprès de Monsieur Jeunehomme.**

**Les réclamations et observations écrites sont à envoyer au Collège communal par courrier à l'adresse suivante : rue des Deux Eglises, 16 à 4120 Neupré ou remises au service de l'Urbanisme, rue Duchêne, 30 à 4120 Neupré.**